

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'AHCVV du 8.2.2018**

Après avoir salué l'assemblée, Sira Montero Aparicio, Présidente, a ouvert la séance :

**1) L'ordre du jour** est approuvé.

A noter l'erreur concernant la date de la dernière assemblée générale, à la place du 26 novembre 2015, il faut lire 18 octobre 2016.

**2) Le procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'AHCVV 2016** est approuvé à l'unanimité sans modifications.

**3) La Présidente lit le rapport d'activité de l'AHCVV pour les années 2016-2017** (voir en annexe).

**4) Comptes 2016 et 2017**

La trésorière, Madeleine Gurny présente les comptes 2016 et 2017. Il apparaît un bénéfice de 2490,30 CHF en 2016 et de 3390,93 CHF en 2017.

M. Candaux propose la création d'un fond de réserve de manière à pouvoir fêter dignement l'installation de la nouvelle maison de quartier au Manège. Il lui est attribué à l'unanimité moins 2 voix : 1000.- CHF sur les comptes 2016 et 2000.- CHF sur les comptes 2017. Ce fond pourra être augmenté en fonction des résultats des exercices annuels de l'AHCVV.

**5) Lecture est faite du rapport de vérification des comptes** préparé par Mme Laura Cardia qui est remerciée d'avoir remplacé le vérificateur élu par la dernière AG, mais qui a déménagé depuis.

**6) Les comptes sont approuvés** et l'assemblée vote la décharge du Comité et de la trésorière à l'unanimité.

**7) Élection du Comité et de la Présidente**

Chaque membre du Comité s'engage selon ses disponibilités dans les sujets qui lui intéressent. Les membres du comité participent dans différents groupes de travail selon des sujets précis. Actuellement nous avons : le groupe du journal, le groupe pour l'organisation des festivités, le groupe concernant le logement, le groupe habitants-commerçants, la délégation au MPT. Cela permet un fonctionnement efficace qui nous permet de mener à bien nos projets et activités.

Les candidats au Comité de l'AHCVV sont élus ou réélus pour la prochaine année :

*Isabel BEJAR ALONSO; Laura CARDIA ; Fabrice DROUIN ; Madeleine GURNY; Robert GURNY; Michela JOHNSON ; Roman JUON ; Jean Charles LATTION ; Chantal LOZE (nouvelle) ; Sira MONTERO APARICIO ; Christiane OLIVIER ; Andrienne SOUTTER ; Jean SPIELMANN ; Florence VANDENBEUSCH ; Delphine WUEST ; Patrick ZURCHER.*

Nous pouvons être reconnaissants de pouvoir compter sur un Comité constitué de nombreux membres, compétents et engagés, qui est élu dans son ensemble par acclamation.

Sira Montero Aparicio se représente à la Présidence en rappelant la dérogation aux statuts approuvée lors de l'Assemblée 2016, permettant ainsi une réélection de la Présidente au-delà de 4 ans et demande à l'Assemblée d'approuver à nouveau cette dérogation. Sira Montero Aparicio est élue par acclamation.

**8) DIVERS**

Vous pouvez retrouver tous les points abordés sous cette rubrique en relisant attentivement les diverses éditions du journal de l'AHCVV.

M. Baumgartner nous présente un extrait de son film sur la genèse du MPT. Les personnes présentes sont sous le charme.

## **Débat avec Pierre Maudet**

L'assemblée générale est close pour permettre au Conseiller d'Etat Pierre Maudet, habitant de notre quartier et membre de l'AHCVV, de nous exposer différentes démarches qui vont modifier à terme l'aspect de notre quartier (délocalisation de l'administration cantonale dans d'autres communes ; développement du tourisme de loisir ; sans oublier les conflits possibles entre animation désirée par les commerçants et tranquillité souhaitable pour les habitants) et de répondre aux soucis exprimés par certaines personnes présentes (transformation de logements en locations AirBnB ; éclairage public ; poste de police du Bourg-de-Four ; problématique du parking ; etc.).

**M. Maudet nous rappelle que nous pouvons joindre la Police municipale au 022 418 22 22.**